

méthodes d'assistance indirecte, par des organismes qui existent déjà, venir en aide à ceux qui se sont montrés vraiment capables de produire du cinéma de qualité. A mon avis, cela serait à l'avantage de cette industrie cinématographique canadienne.

Alors, si le ministre voulait—et je n'insisterai pas, parce que les députés semblent avoir donné un bon coup de barre à la législation précédente, sur certains amendements dont j'ai fait mention tout à l'heure, mais il me semble que le ministre pourrait—m'assurer au moins que le doublage des films, qui sont produits ici, soit fait par des acteurs et des comédiens canadiens et que la qualité morale soit respectée dans toutes les productions qui seront financées par cette société de la Couronne!

[Traduction]

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques remarques à faire sur le projet de loi à l'étude. Premièrement, je suis fort en faveur de ses principes directeurs. Nous avons remarqué l'exemple excellent que le Canada a donné depuis quelques années grâce au fait que le Conseil des arts a développé des talents canadiens. Ainsi, beaucoup de talents venant de bien des endroits, ne sont plus sous le boisseau.

Le Conseil des arts a accompli trois choses: il a découvert beaucoup de Canadiens de talent dans nombre de localités que bien des gens auraient crues stériles; il a déployé ses chercheurs dans des régions que ne pouvaient atteindre d'autres organismes gouvernementaux s'occupant des arts; il a aussi offert une chance à de nombreux petits groupes qui, sans cette aide, n'auraient certainement pas aussi bien réussi. Si la future Société marche sur les traces du Conseil des Arts, je pense que l'industrie des longs métrages canadiens progressera comme d'autres domaines artistiques l'ont fait grâce à l'assistance du Conseil.

Il me semble que, depuis quelques années, Radio-Canada a suivi la tendance opposée en montrant à ses téléspectateurs des émissions de plus en plus contestables. Elle est devenue récemment ni plus ni moins que médiocre et débraillée, pour employer les termes de M. Ouimet. Je pense surtout à la réalisation de *Harvest of the Sea*, cause de gêne pour l'industrie de la pêche au Canada et pour le ministère des Pêcheries. J'ai en main une lettre adressée à M. Alphonse Ouimet par le sous-ministre des Pêcheries. En voici un extrait:

Les représentants de l'industrie de la pêche canadienne ont adressé des protestations à mon ministre, alléguant le préjudice que pourrait avoir causé au pays par des scénaristes mal renseignés qui, par endroits, présentait l'industrie de la pêche sous un bien mauvais jour. En outre, le film ne montrait guère l'œuvre du ministère des Pêcheries du Canada et du Conseil de recherches sur les pêcheries...

[M. Valade.]

Il continue:

Les commentaires sont médiocres. Ils persuadent les spectateurs que le Canada ne fait rien pour la conservation de ses pêcheries et pour leur bonne administration.

Plus loin, il dit encore:

Personne, à Radio-Canada a consulté le ministère des Pêcheries pour vérifier les faits.

Et encore:

Le service de l'agriculture et des pêcheries de Radio-Canada aurait évidemment pu donner des conseils utiles au producteur.

• (5.30 p.m.)

Finalement le sous-ministre écrit:

Il est regrettable qu'un programme qui aurait pu être instructif ait été gâché par des recherches et une préparation insuffisantes et qu'on ait passé sous silence le développement méthodique et satisfaisant des pêcheries du Canada.

Ce projet de loi créera et encouragera une tendance contraire. Il améliorera peut-être notre production cinématographique et suscitera des cinéastes de talent, pour les longs-métrages et les documentaires. Nous éviterons cette fois l'obstacle assez profondément enraciné en ce qui concerne cette société de la Couronne.

Enfin, je voudrais féliciter le secrétaire d'État d'avoir présenté ce bill à la Chambre. Je l'appuie sans réserve, mais je voudrais néanmoins poser à l'honorable représentante une question à laquelle elle pourra répondre lorsque à son tour, elle prendra la parole. Pourquoi les objectifs de ce bill ne seraient-ils pas poursuivis par le Conseil des Arts du Canada? Pourquoi nous faut-il un autre organisme de la Couronne pour faire ce que pourrait très bien accomplir un autre comité compétent du Conseil des arts du Canada, qui a déjà démontré qu'il sait s'occuper de nombreux domaines artistiques de façon à satisfaire tous les Canadiens?

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): La motion est-elle adoptée?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, le ministre ne participera-t-il pas à ce débat? J'attendais que l'honorable représentante prenne la parole. Je me rends compte que si elle le faisait, elle mettrait fin au débat, mais j'espérais qu'elle dirait quelque chose à ce sujet.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. La présidence ne s'est pas hâtée pour mettre la motion aux voix. Cependant, si l'honorable représentante désire prendre la parole à ce moment-ci, je signalerai qu'en le faisant maintenant, elle mettra fin au débat.